



Finaref huissier dette reclame 13 ans apres

Par **maridolona**, le **22/03/2015** à **09:08**

bonjourrrnj'ai eu en 2010 un effacement total de dette a titre personnel rnj'ai eu après cela des organismes qui me réclame des dettes astronomiques comme credirec justicia et autresrnce jour je reçois un courrier d'un huissier du 39 qui me dit recouvrement force reprise de poursuites de dettesrnpour finaref hors depuis le dernier paiement que j'ai effectuer en 2002 je n'ai jamais eu de jugement de leur part au un huissier qui serait venu chez moi me mandater afin de réglerrnce courrier que j'ai reçu j'ai l'ai eu en lettre simple comme une photocopie sans signature réelle de plus ils me mettent des interes de retard de 6000euros en tout 13000euros alors que la dette était de 4500euros rnet au vue que lors de mon effacement de dette les créanciers avaient 2 mois pour faire tiers opposition aux jugement mémé si ils avaient pas été convoques rnet étant donne que 2 ans après l'arrêt des paiement si il y a pas eu de jugement cela est révoque rnque dois je faire svp ? leurs répondre? ou laisser ignorer?rnsi vous pouvez me répondre svp étant en invalidité je suis tres inquiète de ma sante et cela me perturbe un peu